

# L'ÉCHO MUNICIPAL

**Saint-Victor de Beauce. Janvier 2012 Volume 5 - No. 1**

**Heures d'ouverture.**

Bureau municipal : Lundi au jeudi 8.00 à 16.30 heures et vendredi de 9.00 à 12.00 heures

Bibliothèque : Lundi et mercredi 19 à 21 hres , mercredi 13 à 15 hres et samedi 9 à 11 hres.

Bonne et heureuse année 2012 à tous et à toutes, que la vie vous gâte et que la santé vous anime de plus en plus. Profitez de la vie surtout à Saint-Victor.

La première réunion du conseil municipale de 2012 a lieu ce 16 janvier, dû principalement au congé des fêtes et aussi que ce mois de janvier contient 5 lundis et 5 mardis ce qui est très rare. Comme vous le constaterez, il n'y avait pas beaucoup de sujets importants sur l'ordre du jour.

Comme je vous l'ai écrit dans le dernier journal, nous avons procédé à l'achat de la pelle hydraulique après avoir demandé des soumissions. Nous avons reçu deux soumissions, soit une au prix de 159 000 \$ et l'autre que nous avons obtenue pour la pelle que nous avons louée au prix de 132 000 \$ qui se détaille comme suit : Lors de la location nous avons signé un contrat de location avec option d'achat au montant de 139 000 \$ moins le prix de location payé, ce qui réduisait son prix de 16 000\$ donc un prix d'achat à 123 000\$. Par contre nous avons demandé des soumissions avec plus d'équipements qui se chiffrent à 9 000 \$, ce qui fait notre prix à 132 000 \$.

Pour ce qui est de la niveleuse, celle-ci demanderait un prix d'au moins 40 000\$ pour effectuer des réparations qui nous sont déconseillées par le réparateur, vu qu'il est possible qu'étant donné que notre niveleuse a presque 30 années de service, nous ne pourrions plus avoir de pièces pour des réparations à venir probablement. Comme nous avons dû renouveler une bonne partie de nos véhicules depuis les dernières années, nous avons conclu que dans l'avenir nous procédions au renouvellement d'un véhicule à tous les deux ans. Comme nous possédons environ 10 véhicules, le roulement complet s'effectuerait sur une période de vingt ans. Donc, pour notre niveleuse, nous la rendrons sécuritaire en y ajoutant un système de freins électriques et ferons les réparations urgentes et ainsi espérons qu'elle pourra nous donner encore quelques années de bons services,

Nous adresserons une lettre au ministère des transports, afin qu'il procède rapidement à la réparation du pont du rang 6, qui a été détruit lors de la tempête Irène.

M. Marc Bureau a bien voulu garder son poste de garde de feu et nous le remercions chaleureusement. Je profite de cette occasion pour vous avertir que si vous devez allumer un feu, vous devez absolument avoir la permission et les recommandations de notre garde feu, même s'il s'agit d'un feu de joie en famille ou autre.

Concernant la mise aux normes des installations sceptiques, pour les années à venir, le propriétaire devra faire surveiller les travaux par le technologue qui a fait la préparation et les plans des travaux. Il y avait une zone noire dans le processus et si les plans devaient ne pas être suivis ou modifiés, il n'y avait personne qui était responsable. Maintenant lorsque les travaux seront terminés, le technologue devra signer une attestation de bonne conformité et la faire parvenir à la MRC.

Nous avons donné un avis de motion pour un règlement d'emprunt possible, concernant le financement que nous pourrions offrir pour la mise aux normes des installations sceptiques. Le but de cet emprunt est d'aider les propriétaires qui n'ont pas les moyens de payer ces travaux, ceux-ci seraient financés par la municipalité et repayés par les propriétaires sur son compte de taxes, comme si ce montant était une taxe sur les immeubles. En cas de non paiement, la municipalité aura le droit de faire vendre la propriété comme non paiement de taxes. Il y aura une soirée d'information à ce sujet prochainement afin d'informer d'avantage les propriétaires concernés et aussi de régler le cas des résidents de la route 108 qui espèrent être raccordés au réseau municipal

En ce qui concerne l'augmentation de taxes pour l'année 2012, celle-ci sera de deux sous du cent dollars d'évaluation, ce qui fait une augmentation 1.02 %, comparativement à d'autres municipalités dont le taux de taxes peut s'élever de 3% - 4% et même 5%.

**Important :** Il y aura une soirée d'information sur les gaz de schiste le 7 février prochain à l'hôtel de ville à 19h00. Si vous ne voulez pas qu'une compagnie vienne faire de l'exploration de gaz de schiste sur votre terrain et ainsi corrompre nos sources d'eau potable, nos routes, nos lacs et une majorité de nos sols les rendant incultivables, vous avez intérêt à vous présenter à cette réunion et à compléter le seul formulaire qui peut vous préserver de tous ces inconvénients.  
**NON AU GAZ DE SCHISTE.**

À la prochaine.  
Roland Giguère Maire

**La Fondation Aube Nouvelle de St-Victor**, résidence pour personnes âgées autonomes et en perte d'autonomie, vous informe qu'elle a présentement quelques appartements libres pour couple ou personne seules autonome.

Informations : M. Jean-Yves Veilleux 418-588-3996 ou 418-588-1313

Comme vous le saviez, il y aura un exercice militaire entre le 31 janvier et le 9 février dans la région de la Beauce et notre municipalité (aéroport de St-Victor) sera utilisée comme quartier général. Les portes à l'aéroport de Saint-Victor seront ouverte entre 10h00 et 15H00 le samedi 4 février pour la population puisse visiter les installations.

Un trousseau de clefs a été trouvé sur le Rue de la Presqu'île s.v.p. communiquer au 588-6816

St-Victor, janvier 2012 ... « On se remet en forme! »

## **Projets de catéchèse**

**Pour le 5-7 ans**, le projet de catéchèse « La Samaritaine »(Comment prendre conscience de ses besoins?) débutera **lundi le 23 janvier** à 18h30 à la sacristie et sera animé par Allye Lachance. Inscription Allye : 588.3624

**Pour les 8-10 ans**, le projet de catéchèse « La pêche miraculeuse »(Comment trouver ses richesses?) débutera **samedi le 21 janvier** à 9h00 à la sacristie et sera animé par Marise Poulin. Inscription Roxanne : 588.6579

\*\*\*\***Une jeune de notre municipalité a réalisé son rêve en décembre dernier** : Gabrielle Poulin a été invitée à visiter les studios du village de TOC TOC TOC. Voir le lien sur Eclaireur-Progrès ou le journal lui-même. On est content pour toi!

**Fête des Neiges à St-Victor : 3-4-5 février et 10-11-12 février 2012. Infos :588.5583**

Plusieurs activités sont prévues lors de ces 2 fins de semaine. Surveillez les publicités.

\*\*\***3 février : Sculptures dans le parc municipal avec les élèves École le Tremplin**  
**13H00 à 16h00**

\*\*\***3 février : Marche-santé pour tous(Départ : Municipalité :18H30)**\*\*\***3 février : Ciné des Neiges : 19H00 pour tous(Saloon)**  
**(Par la Maison des Jeunes) (prix d'entrée 2\$)**

\*\*\***4 février : Viens faire une carte de St-Valentin en métal : inscription obligatoire**